



Les Rencontres inter-associatives 2022

Dossier de presse

www.fraap.org

[@reseaufraap](https://www.instagram.com/reseaufraap)

Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

Fraap



1.

L'édition 2022

2.

Objectifs des Rencontres

3.

Programme

4.

La Fraap

Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

Fraap

1. L'édition 2022

Dossier de presse

En 2022, les Rencontres inter-associatives de la Fraap se dérouleront du **vendredi 9 septembre au dimanche 11 septembre 2022**.

Elle auront lieu en territoire rural, en collaboration avec trois associations basées sur deux départements, **la Côte d'Or** et la **Haute-Marne** et donc au sein de deux régions, **Bourgogne-Franche-Comté** et **Grand Est** :

- **ECO**, à Sacquenay en Côte d'Or
- **Les lunes artiques**, à Dijon et à Marcilly-sur-Tille en Côte d'Or
- **La Conciergerie**, à Chatoillenot en Haute-Marne

Des projets artistiques de territoires au défi des territoires administratifs

Chaque année, les Rencontres de la Fraap sont l'occasion de mettre en valeur le secteur des arts visuels et de **contribuer au développement de la vie culturelle d'un territoire**. Des moments conviviaux et des invitations à découvrir des expositions, des lieux, des artistes seront prévus autour des Rencontres, en collaboration avec les collectivités, les structures culturelles et artistiques locales.

Deux temps forts répartis en Côte d'Or et en Haute-Marne

Parmi les nombreux événements organisés (programme détaillé ci-dessous), deux temps forts seront proposés :

- Table-ronde publique : **Appropriations des luttes et exigences historiques : quels enjeux pour les collectifs d'artistes plasticiens et plasticiennes ?**
Avec **Le collectif Le Peuple qui manque et le collectif Mulupam**
vendredi 9 septembre 2022 de 14h à 17h
- Lancement d'un **guide pratique inédit à destination des collectivités territoriales** pour une amélioration des pratiques et des collaborations avec les acteurs des arts visuels.
samedi 10 septembre 2022 de 10h à 12h

Table ronde : «Appropriations des luttes et exigences historiques : quels enjeux pour les collectifs d'artistes plasticiens et plasticiennes ? »

Avec Le collectif Le Peuple qui manque et le collectif Mulupam

vendredi 9 septembre 2022 de 14h à 17h

Les **associations et collectifs** d'artistes plasticiens et plasticiennes sont **les leviers essentiels de la création artistique contemporaine** et les garants d'une vitalité territoriale de l'art.

Peu reconnus, ils sont pourtant majeurs pour défendre et promouvoir une déontologie des pratiques. Ces espaces de coopération sont laissés dans l'ombre, rendus invisibles par des dynamiques politiques, médiatiques, financières, institutionnelles qui ne retiennent que **la parole dominante**.

A l'heure où les enjeux de rémunération des artistes et de solidarité sectorielle semblent faire consensus, qui relate ces autres manières de faire ensemble ? Qui convoque sincèrement l'histoire des luttes et de l'émancipation dans le secteur des arts visuels ?

Comment inscrire fortement et durablement le témoignage, l'expérience, la pratique, la connaissance pour révéler l'appropriation des victoires qui tait la réalité des combats ?

Le Peuple qui manque : www.lepeuplequimanque.org

Le peuple qui manque est une **plateforme curatoriale** basée à Paris, fondée en 2005 par Kantuta Quiros & Aliocha Imhoff, qui œuvre à l'intersection entre art contemporain et recherche. Aliocha Imhoff est maître de conférences à l'Université Paris VIII. Kantuta Quiros est maître de conférences à l'Université Paris I.

Le collectif Mulupam : www.mulupam.com

« Une œuvre d'art est un coin de la création vu à travers un tempérament » écrivait Émile Zola, mais qu'en est-il d'une œuvre conçue par trois tempéraments ? Depuis 2009, Muriel Carpentier, Lucile Hoffmann et Pamela Dorival composent, déclinent, mélangent, confondent, triplent leur imaginaire et leur créativité.

Nourries de leurs sensibilités artistiques et de leurs expériences individuelles, elles forment, ensemble, **un univers doté de son langage propre**. Avec bienveillance et délicatesse mutuelles, les 3 artistes du collectif constituent une **4e entité : Mulupam est, et génère des mondes empreints d'une grande poésie**.

« Arts visuels - développer des projets : guide à destination des collectivités territoriales »

Lancement samedi 10 septembre 2022 de 10h à 12h

Conçu comme un outil pratique, **ce guide s'adresse aux élus, aux services et aux responsables d'équipements publics à vocation culturelle** amenés à collaborer avec des artistes-auteurs, des associations d'artistes plasticiens.
Ce guide est particulièrement à destination des **collectivités**, soucieuses d'améliorer leurs pratiques et de le faire valoir.

En s'appuyant sur le développement de l'inter-connaissance, il permet faciliter les échanges, de mieux **appréhender les conditions de travail**, de partenariats et de développement de projets.

Il précise les règles applicables et propose des **ressources pratiques pour co-construire, collaborer, conventionner et contractualiser** avec les acteurs du secteur des arts visuels.

Technologie appliquée

Développé sous la technologie d'une **Web app** (ou application web : logiciel applicatif hébergé sur un serveur et accessible via un navigateur web), le guide sera **interactif** et permettra plusieurs utilisations possibles à partir de la même base d'informations.

Différents parcours seront proposés en fonction des profils des utilisateurs :

- Mode de **navigation linéaire** via un sommaire et feuilletage page à page.
- Mode de **navigation contextuelle** par la mise en avant de cas pratiques ou questions.
- Définitions affichées sous la forme de **tooltips** (ou infobulles : messages qui apparaissent lors du passage du curseur de la souris sur certains éléments), dès qu'un terme du glossaire est présent dans un texte.
- Possibilité pour l'utilisateur de créer son propre "chemin de fer", son **parcours personnalisé**.
- **Génération d'un fichier pdf** à partir d'une sélection d'articles.

2. Objectifs des Rencontres

Depuis 2003, les Rencontres nationales inter-associatives de la Fraap ont pour objectif **le développement d'une politique culturelle plus adaptée au secteur des arts visuels** notamment à travers la structuration et la reconnaissance de la diversité des diffuseurs, du rôle joué par les associations et collectifs d'artistes pour la création et la diffusion dans le secteur et l'amélioration des conditions d'exercice des artistes plasticiens sur les territoires, qu'ils soient urbains, péri-urbains ou ruraux.

Ouvertes à tous, ces Rencontres constituent depuis plusieurs années un temps important de la vie de la fédération, de partage, de débat, de réflexion, de mise en réseau et de formation pour toute personne intéressée : artistes individuels, acteurs locaux, élus et techniciens des collectivités, étudiants...

Elles ont pour ambition et pour résultat de permettre **l'échange et la co-construction** entre les responsables associatifs et les élus et techniciens des collectivités territoriales et de l'État.

Réunir et renforcer les associations et collectifs d'artistes

Les associations d'artistes, souvent sous-estimées malgré le travail remarquable et le maillage du territoire qu'elles effectuent, sont portées par :

- des **artistes** désireux d'inscrire l'art contemporain au cœur d'un territoire ou d'une réalité spécifique.
- des **collectifs** qui inventent des formes originales de création et de diffusion des arts visuels.
- des **équipes** (principalement composées d'artistes) qui structurent et professionnalisent de nouveaux lieux et de nouveaux modes de création, mettent à disposition tout leur savoir-faire, leur savoir-être, leurs compétences et leurs expériences, apportant un soutien permanent aux artistes et à la création dans toute sa diversité.

3. Programme

Vendredi 9 septembre 2022 / Sacquenay, Côte d'Or Accès libre et gratuit

- Au matin :
 - **Accueil des participants et intervenants**
 - Transferts de Dijon à Sacquenay
- Buffet convivial au Poney Fringant
- 14h00 - 17h00 / Poney Fringant :
 - **Table ronde : Appropriations des luttes et exigences historiques : quels enjeux pour les collectifs d'artistes plasticiens et plasticiennes ? Avec Le collectif Le Peuple qui manque et le collectif Mulupam**
(Voir descriptif ci-dessus)
- Visites de lieux et d'ateliers de création
- Soirée conviviale au Poney Fringant

Samedi 10 septembre 2022 / Esnoms-au-Val, Haute-Marne Accès libre et gratuit

- 9h30 : Accueil des représentants associatifs.
- 10h / Salle des fêtes :
 - **Lancement du guide à destination des collectivités territoriales pour développer des projets en arts visuels**
(Voir descriptif ci-dessus)
- 11h30 - 12h30 / Salle des fêtes : Inaugurations dont celle de la Micro-Folie
- 12h30 / Cours d'école ou salle des fêtes selon météo :
 - Cocktail déjeunatoire
- 14h30 - 17h30 / Salles des fêtes, Mairie, Cabane des secrets : **Ateliers**
 - Ruralité et Mobilités
 - Micro - Folies
 - Les droits culturels
 - Speed dating : Les ressources des associations d'artistes / Circulation des œuvres et des artistes
- 18h - 20h / Place du village, Salle des fêtes :
 - Artisans de bouche et buvette
 - Démonstration de sculpture sur bois et exposition par l'artiste François Bouvier
 - Présentation des collections du musée numérique
 - Espace de réalité virtuelle
- 20h30 : Groupe pop rock Hatzaal

Dimanche 11 septembre / Sacquenay, Côte d'Or Uniquement accessible aux membres du réseau Fraap

- 10h - 12h / Poney Fringant :
 - **Assemblée générale de la Fraap**

4. La Fraap

Objet de la Fraap

La Fédération poursuit un but d'intérêt général, de représentation, de défense et de promotion des associations et des collectifs d'artistes plasticiens sur le plan national.

Les missions de la Fraap

Fondée en 2001, la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens constitue la seule organisation professionnelle nationale représentant le secteur associatif indépendant des arts plastiques et visuels. **La Fraap fédère près de 150 membres, déployés sur l'ensemble du territoire national.**

Elle réunit les associations, collectifs d'artistes plasticiens, artist-run-space, galeries associatives, lieux intermédiaires et indépendants ou tiers-lieux artistiques et culturels du secteur des arts visuels derrière une charte de déontologie, la première du secteur.

La Fraap s'engage pour une double visibilité :

- Celle des **associations et collectifs d'artistes** en tant qu'espaces de création, de diffusion, de médiation, de résidence, d'innovation, de recherche, d'expérimentation et de partage avec les habitants et les publics et l'importance de leurs rôles sur les territoires pour la démocratie et la démocratisation culturelle. Ces Associations qui constituent un maillage essentiel mais invisibilisé de la vivacité de la création et de la diffusion des arts visuels sur l'ensemble des territoires.
- Celle de **l'ampleur du travail non-rémunéré** effectué par les artistes plasticiens professionnels pour se donner les moyens de créer, de diffuser leurs œuvres et celles de leurs pairs et de les partager.

En effet, en plus de sa mission de représentativité des associations et collectifs d'artistes plasticiens, la Fraap fait la promotion des **pratiques équitables** (diffuseurs, employeurs), du respect des droits des artistes-auteurs, et défend des valeurs d'égalité, de parité, et de solidarité.

Valeurs qui se traduisent notamment dans sa **charte de déontologie** dont chaque membre est signataire.



Nous contacter

Julie Desmidt
Déléguée générale
coordination@fraap.org

Julie Robuchon
Chargée de communication
communication@fraap.org

www.fraap.org

